



Paris, le 02 mars 2016

Sébastien SIHR
Secrétaire général

A

Monsieur Bernard LEJEUNE
Directeur de Cabinet
Ministère de l'Éducation Nationale, de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Directeur de Cabinet,

Dans le cadre du troisième plan autisme, vous venez d'annoncer pour la rentrée prochaine, la création de 50 nouvelles unités d'enseignement maternelle, associant enseignants et professionnels médico-sociaux. A l'occasion des opérations de carte scolaire, des IA-DASEN annoncent que ces créations de postes d'enseignants vont être financées par la dotation départementale comme par exemple en Ariège, dans les Hautes-Alpes, ou le Cher...

Or, sur les 3 911 moyens supplémentaires affectés au primaire pour la rentrée prochaine, 76 postes ont été gardés en réserve dans le but notamment de financer la création de ces postes des nouvelles unités autisme. A priori, cette information ne semble avoir été communiquée ni aux Recteurs, ni aux IA-DASEN.

Les précisions nécessaires doivent donc être transmises au plus vite aux services déconcentrés en charge de la préparation de la prochaine rentrée. Nous vous demandons notamment de procéder à la répartition départementale des 76 postes encore non utilisés pour clarifier et faciliter le déploiement du plan autisme. Cela permettra aux IA-DASEN de récupérer des moyens pour procéder à l'ouverture d'une classe ou à la création de postes de remplaçants, ou de RASED, ou d'un « plus de maîtres que de classes »...

D'une manière générale, il nous paraît nécessaire de disposer d'éléments de suivi du déploiement de ce plan entamé depuis 2013 que ce soit au niveau de l'implantation géographique des unités d'enseignement, des actions de formation promises ou des soutiens financiers annoncés.

Vous connaissez notre attachement à faire progresser les droits à la scolarisation des enfants en situation de handicap et pour lesquels les enseignants s'engagent au quotidien, trop souvent sans l'accompagnement spécialisé nécessaire. Il est donc essentiel d'affecter les moyens prévus au déploiement du plan autisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur de Cabinet, mes salutations respectueuses.

Sébastien SIHR,

Copie à Madame Florence Robine, Directrice générale de la DGESCO.